

Nous avons beaucoup de questions à poser à ce sujet. Dire que nous avons beaucoup de questions, c'est poser la question clé. Il est très difficile de savoir ce qui arrive à la stratégie de Planification de l'emploi. L'autre jour, nous avons cherché, au comité de la main-d'oeuvre, de l'emploi et de l'immigration, à faire dire au sous-ministre adjoint la situation de ce programme. Nous en avons obtenu un joli galimatias. Mais entre autres choses, nous avons découvert que pendant l'exercice 1985-1986 un gel a été imposé qui a, nous dit-on, paralysé en grande partie le ministère pour ce qui était d'étudier les demandes et d'accorder les subventions—non seulement les demandes reçues l'an dernier, mais certes celles de cette année. On nous a dit que le gel du financement qui avait été imposé, et même à certains moments contesté par plusieurs ministériels mais confirmé d'un bout à l'autre du pays, a eu pour effet qu'il n'y a pas eu d'affectations de crédit qui auraient permis aux programmes retenus d'être réalisés. Du fait qu'il n'y avait pas d'argent pour voyager, nous a-t-on dit, il n'a été possible d'examiner aucun de ces programmes avant la fin mai au moins. Fait encore plus grave, il y a un nombre affreux d'exemples de programmes de formation professionnelle pour lesquels il existait un besoin urgent auquel il n'a pas été affecté de fonds.

A la réunion du comité, on nous a donné l'exemple de la Colombie-Britannique. On nous a informés que 15.8 millions de dollars environ avaient été renvoyés au Conseil du Trésor, alors que 260 millions de dollars de demandes de subventions restaient en plan. Évidemment, ces demandes de subventions, cela représente beaucoup de monde qui n'ont pas d'emploi, dont une part importante de jeunes.

Pour mieux mettre en lumière l'effet de cette paralysie, on peut évoquer la situation de Windsor. Le financement d'un nombre considérable de demandes reçues dans la région de Windsor en 1985 a été retardé jusqu'à cette année. J'ai du mal à trouver les papiers, monsieur le Président. Je vous prie de patienter un instant.

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### SUPPRESSION DES INITIATIVES PARLEMENTAIRES DU JEUDI 29 MAI

**M. le vice-président:** J'en profite pour informer la Chambre que le député de Prince-Albert (M. Hovdebo) m'a avisé par écrit que, du fait d'un engagement antérieur, il ne pourra pas être présent à la Chambre le jeudi 29 mai 1986 pour proposer sa motion au cours de l'heure réservée aux initiatives parlementaires. En conséquence, je demande aux services du greffier de renvoyer cette affaire à la fin de l'ordre de préséance. Comme l'avis se trouve ainsi retiré, l'heure réservée aux initiatives parlementaires est annulée et, conformément au paragraphe 39(2) du Règlement, la Chambre va continuer de débattre de la question dont elle sera saisie avant cette heure et cela, jusqu'à l'heure ordinaire d'ajournement.

## Travaux de la Chambre

### LES SUBSIDES

#### JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 82 DU RÈGLEMENT— LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS—LE DÉTOURNEMENT DES FONDS DE DÉFI 86 EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVÉ

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. McCurdy:

Que la Chambre blâme le gouvernement de sa façon d'administrer les programmes de création d'emplois et plus particulièrement d'avoir détourné des organismes de service à but non lucratif en faveur du secteur privé, des fonds de Défi 86 prévus pour l'emploi des jeunes, ce qui a non seulement fait disparaître des services sociaux valables, mais aussi limité par la même occasion la création de nouveaux emplois et les expériences professionnelles pour les jeunes.

**M. Howard McCurdy (Windsor—Walkerville):** Merci, monsieur le Président. C'est très aimable à vous.

Il y a deux bureaux dans la région de Windsor et, au bureau de l'Est, nous avons découvert que \$318,000 d'allocations éventuellement approuvées pour 1985 avaient été retenues jusqu'à cette année par suite du blocage imposé l'an dernier. Pour cette année, \$205,000 seulement ont été débloqués. De même, au bureau du centre, \$446,000 d'allocations pour l'an dernier ont été retenus jusqu'à cette année alors que les demandes de cette année ne seront financées que jusqu'à concurrence de \$260,000.

En ce qui concerne la question en général, nous trouvons que malgré ses déclarations en faveur de la stratégie de Planification de l'emploi le gouvernement a en fait amputé le budget de ce programme de \$190,000 cette année et va probablement l'amputer encore de 400 à 500 millions de dollars l'an prochain. La situation semble encore pire lorsqu'on regarde ce qui a été fait en 1985.

On doit se rappeler ce que la ministre a dit et ce qui s'est réellement fait jusqu'au 13 mars, soit presque à la fin de l'année financière. La ministre a promis que 350 millions de dollars seraient affectés au programme Intégration professionnelle mais on n'a dépensé que 81 millions. Le programme Développement de l'emploi devait recevoir 700 millions mais on n'en a dépensé que 400 environ. Et ainsi de suite. La ministre a fait des promesses qui n'ont été que partiellement remplies, ce qui a coûté des milliers d'emplois et peut-être leur avenir à des milliers de jeunes. Le gouvernement ne s'est pas engagé à fond dans le programme qu'il a lui-même mis sur pied.

Je me hâte de souligner que j'admire certains éléments de la Planification de l'emploi dans la mesure où ils visent à résoudre les importants problèmes auxquels sont confrontés les jeunes en matière de chômage, de formation et d'accès au marché du travail. Cependant, cette stratégie est trop limitée et ne tient pas compte des multiples problèmes à résoudre pour assurer à tous les jeunes l'accès à toutes les possibilités d'emploi, comme le ferait le programme Perspectives Jeunesse que notre groupe de travail a proposé dans son rapport.

● (1530)

Défi 86, en particulier, a été examiné à la loupe. Il est censé, bien sûr, financer des emplois d'été pour les étudiants. Dès le début, on a manqué à la parole implicitement donnée aux jeunes en annonçant que 30 millions des fonds devant être alloués au programme avaient été réaffectés au recensement pour créer des emplois qui durent, en moyenne, environ cinq ou six semaines seulement. Ces emplois sont offerts en mai et juin, à une période de l'année où les obligations scolaires de nombreux jeunes les empêchent de participer au programme. Ils peuvent